

Presse Nationale

> Politique



Assemblée nationale : les députés adoptent les lois relatives au domicile et au nom des enfants

Les projets de loi relatifs au domicile et au nom des enfants présentés par le Garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Sansan Kambilé, le 12 mai 2020 à l'Assemblée nationale, ont été adoptés par les députés membres de la Commission des Affaires générales et institutionnels (CAGI). Désormais en Côte d'Ivoire, la part sera faite entre le domicile et la résidence. Pour le ministre il faut faire une distinction entre le domicile et la résidence. La résidence se définit à travers le caractère temporaire du lieu d'habitation, tandis que le domicile s'en distingue par le principe d'unicité et de fixité pour chaque personne. En clair, ce projet de loi impose à toute personne physique une obligation de déclarer dans les six mois de son installation au lieu désigné par lui comme son domicile. « La déclaration doit se faire à la mairie ou à la sous-préfecture où se situe le domicile choisi ». Quant au projet de loi relatif au nom des enfants qui se fonde sur le principe d'égalité entre l'homme et la femme, il stipule que l'enfant pourra à la naissance porter un double nom sur son extrait de naissance, à savoir le nom de son père et celui de sa mère. Ce nom de la mère est ajouté à la demande de celle-ci ou de concert avec son conjoint. Cet ajout est facultatif. Une des raisons, selon le ministre Sansan Kambilé, est de permettre à la femme de pérenniser son nom de famille.



Le Premier Ministre à Paris pour un « contrôle médical » : Alassane Ouattara échange avec lui par visioconférence

Le Président de la République, Alassane Ouattara, a annoncé, mardi 12 mai 2020, sur twitter, avoir échangé par visioconférence, avec le Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly, qui se trouve à Paris dans le cadre d'un « contrôle médical ». « Ce mardi 12 mai, j'ai eu un entretien par visioconférence avec le Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly, actuellement à Paris. Nous avons fait un point de la mise en œuvre du Plan de riposte sanitaire et du Plan de soutien économique, social et humanitaire mis en place ... », a tweeté Alassane Ouattara.



Le ministre Sidi Touré à propos de Soro : "Il sera extradé en temps opportun si..."

À propos d'une possible demande d'extradition de l'ex-président de l'Assemblée nationale et président de Générations et peuples solidaires (GPS), Guillaume Soro après sa condamnation à 20 ans de prison pour recel et deniers publics, Sidi Touré a indiqué : « La procédure judiciaire est en cours et nous ne commentons pas de procédure judiciaire. Donc, laissons les choses s'exécuter et s'il doit être extradé, il le sera en temps opportun ».



Mise en œuvre du Plan de riposte sanitaire : Ouattara et Gon Coulibaly ont eu une séance de travail par visioconférence

Le Président Alassane Ouattara et son Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly parti en France pour un examen médical de coronarographie, ont eu une séance de travail le 12 mai 2020 par visioconférence. Ils ont fait le point sur la mise en œuvre du Plan de riposte sanitaire et du Plan de soutien économique, social et humanitaire mis en place par le gouvernement pour faire face à la pandémie du Coronavirus en Côte d'Ivoire. A l'issue de l'examen médical qui s'est bien passé, le médecin traitant du Premier Ministre lui a prescrit un suivi médical et une période de repos. Ce qui prolonge son séjour en France pour quelques semaines.

> Economie



Les premières entreprises bénéficiaires du fonds de soutien connues vendredi

Les entreprises bénéficiaires du fonds de soutien du gouvernement seront connues, en tout cas pour les premières, au plus tard le vendredi 15 mai 2020. Le ministre du Commerce et de l'Industrie, Souleymane Diarrassouba, a tenu ces propos dimanche 10 mai 2020, lors du point-presse quotidien du gouvernement à Abidjan-Plateau.



Promotion de la riziculture : Le ministre Gaoussou Touré dévoile la stratégie du gouvernement

Invité sur le plateau de la Nouvelle chaîne ivoirienne (NCI), le lundi 11 mai 2020, le ministre de la Promotion de la riziculture, Gaoussou Touré, a dévoilé la politique nationale pensée par le gouvernement pour le développement de la riziculture et partant l'autosuffisance en riz. A l'en croire, le gouvernement entend moderniser la riziculture pour la rendre plus performante, compétitive et surtout rentable et durable. Une transformation qui permettra d'adresser efficacement les difficultés que connaît le secteur notamment la dépendance de la production locale du riz à la pluviométrie (80% du riz ivoirien est produit grâce à la pluie).



Yamoussoukro / Programme électricité pour tous : Sur un objectif de 400 000 ménages à électrifier, 237 563 branchés et 162 437 en attente

« Ce sont au total 50 milliards de francs CFA qui ont été mobilisés auprès des différents partenaires financiers, dans le cadre du Programme d'électricité pour tous (PEPT), pour la mise en exécution des objectifs du gouvernement, qui prévoient d'ici fin 2020, l'électrification de 400 000 ménages ou branchements, soit 200 000 ménages par an ». C'est l'annonce faite par le ministre Abdourahmane Cissé du Pétrole, de l'Energie et des Energies renouvelables qui a précisé que de janvier 2019 à fin mars 2020, la Côte d'Ivoire a pu brancher 237 563 ménages.

> Société



Coronavirus : 127 nouveaux cas confirmés enregistrés, hier

Le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique a enregistré, hier mardi 12 mai 2020, 127 nouveaux cas de Covid-19 sur 506 échantillons prélevés, soit 25 % de cas positifs, 2 guéris et 0 décès. La Côte d'Ivoire compte donc à ce jour, 1857 cas confirmés dont 820 personnes guéries, 21 décès et 1016 cas actifs. Le nombre total d'échantillons est de 14.618.



Journée internationale de l'infirmier : Le ministre Aka Ouélé exhorte à plus de détermination

Depuis 1965, le 12 mai de chaque année, les infirmiers sont célébrés. Pour cette année 2020, marquée par un contexte de crise sanitaire due au nouveau coronavirus, le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique de Côte d'Ivoire, Dr Aka Ouélé, contrairement à ses habitudes, s'est contenté d'une déclaration. Il a fait savoir que les infirmiers et infirmières ont un rôle central pour relever de nombreux défis en matière de santé et les a exhortés à plus de détermination.



Identification : L'ONECI enrôle Raymonde Goudou-Coffie et ses collaborateurs

Une délégation composée de cinq agents de l'Office national de l'état civil et d'identification (ONECI) a procédé à l'enrôlement de la ministre de la Modernisation de l'administration et de l'Innovation du service public, Raymonde Goudou-Coffie, par ailleurs ministre par intérim de la culture et de la francophonie, le jeudi 07 mai 2020, à Abidjan-dans le cadre du processus de renouvellement et d'établissement des cartes nationales d'identité.



Lutte contre le Coronavirus : les premiers lots de masques distribués aux journalistes

Les journalistes et professionnels des médias ont réceptionné, le 12 mai 2020 au ministère de la Communication au Plateau, leurs premiers lots de masques de protection au nombre de 25 000 offerts par le gouvernement ivoirien.

Tous les sites de dépistage de proximité opérationnels dans quelques jours

Au cours du point de presse quotidien sur la maladie à Coronavirus le 12 mai 2020 à Abidjan, le conseiller technique du ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Dr Edith Kouassy, a annoncé que tous les sites de dépistage de proximité seront opérationnels dans quelques jours. Elle a précisé que dans le Grand Abidjan, 6 sur 13 sites d'accueil et de dépistage de proximité prévus sont opérationnels. Par ailleurs, elle a dit que les hôtels Ibis ont rejoint le dispositif de prise en charge. Il en est de même récemment pour la clinique hôtel Dieu, la PISAM et la clinique Farah.

> Sport



Covid 19 - Danho Paulin depuis Bouaké : « La reprise des activités sportives n'est pas pour maintenant »

Danho Paulin s'est rendu successivement au stade de la Paix (un stade de 25.000 places qui passera à 40.000 places), sur les 4 terrains d'entraînement et dans les structures d'hébergement dans le cadre général de l'évaluation de l'impact de la pandémie à Coronavirus (Covid-19) sur le portefeuille des projets actifs en Côte d'Ivoire. « La reprise des activités sportives n'est pas pour maintenant », a-t-il laissé entendre.

Vu sur le Net

> Société



Coronavirus : Trois cliniques habilitées à accueillir les malades en Côte d'Ivoire

« Ce sont désormais trois (03) établissements sanitaires privés qui sont habilités à recevoir et à prendre en charge les cas de COVID-19 sous la supervision du SMIT et selon les directives nationales élaborées et diffusées par le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique », indique une note circulaire numérotée 2708/MSHP/DGS/Sd du ministère de la Santé et de l'Hygiène publique. Les cliniques homologuées sont « la polyclinique Hôtel Dieu, la Pisam et la clinique Farah » indique le communiqué. « Cependant, il faut noter que la prise en charge au niveau de ces dites structures est à la charge des patients », précise le communiqué.



Lutte contre le COVID-19 : le ministre Souleymane Diarrassouba se satisfait des innovations de trois structures ivoiriennes

Le ministre du Commerce et de l'Industrie, Souleymane Diarrassouba, s'est satisfait de la contribution technologique des entités ivoiriennes face à la menace de la maladie à Coronavirus. Il l'a fait savoir, le lundi 11 mai 2020, au terme de trois cérémonies avec le Centre de démonstration et de promotion des technologies (CDT), le Laboratoire national d'essai de qualité, de métrologie et d'analyses (LANEMA), deux structures publiques du ministère en charge de l'Industrie, et le laboratoire privé ENVAL. Cette satisfaction est surtout motivée par la présentation officielle d'un appareil innovant mis en place par le CDT pour le lavage des mains.



Yapo Ebiba sous l'avatar « Serge Koffi le drone », sera déféré devant les tribunaux pour répondre de ses actes

Le nommé Yapo Ebiba François Fiacre, né le 03 mai 1984, fiché cyberdélinquant, connu sous les avatars de « Serge Koffi le drone » et « Sekongo Koné » a été présenté ce mardi 12 mai devant la presse. Il était l'objet de plus d'une vingtaine de plaintes et était recherché par les services de Police. Ce dernier a été interpellé le 07 mai 2020 à Yopougon Sogefiha pour trouble à l'ordre public, incitation à la haine et à la révolte, appel à la rébellion et à la destruction de biens publics et diffamatoires et injures sur internet. Au cours de l'interrogatoire, il a reconnu être le détenteur de ces comptes Facebook avatars. Il prétend informer les populations mais ne prenait pas le temps de vérifier la véracité des informations qu'il recevait de ses sources moyennant de l'argent. À en croire les services de la Police nationale, il sera donc déféré devant les tribunaux pour répondre de ses actes.

Agence de Presse

> Société



Un centre de traitement des maladies infectieuses bientôt ouvert à HMA

Un centre de traitement des maladies infectieuses construit à l'Hôpital militaire d'Abidjan (HMA) sera bientôt mis à la disposition des malades du COVID-19. La construction de ce centre de traitement est

pratiquement achevée, selon le directeur général de l'HMA, le médecin général de brigade, Noël Messou. Ce site répond à la stratégie du gouvernement qui veut conformément à son plan de riposte, dépister, isoler les cas de COVID-19, les tracer et les traiter pour rompre la chaîne de contamination.



Les travaux de la deuxième phase de bitumage de la ville de Sassandra en cours

Après la première phase de bitumage des artères de la ville de Sassandra achevée en mars, la deuxième est en cours d'exécution, a constaté l'AIP. Cette deuxième phase des travaux de 5km a commencé par le décapage et la pose de caniveaux au niveau du tronçon de la mairie jusqu'à la caserne des pompiers civils. Il s'agit du prolongement du bitume de la mairie jusqu'à la caserne des pompiers civils, de la rue reliant le quartier Groudou à la gendarmerie, la rue desservant le quartier fonctionnaire jusqu'au carrefour caïman et la rue partant de la montée du quartier Phare à l'église catholique. La première phase de bitumage portait sur 5 km.



COVID-19: le gouvernement apporte son soutien au comité de lutte contre les épidémies de Toulépleu

La ministre de l'Assainissement et de la Salubrité, Anne Désirée Ouloto, a, au nom du gouvernement, apporté un soutien moral et financier au comité départemental de lutte contre les épidémies et autres urgences sanitaires de Toulépleu, dans le cadre de la lutte contre le COVID-19. Anne Désirée Ouloto a félicité tous les membres du comité pour la bonne gestion de la période couvrant le dépistage, le traitement du seul cas positif originaire de la sous-préfecture de Pehé, mais également la gestion globale de cette crise à Toulépleu.



COVID-19: l'hôpital général de Soubré reçoit une ambulance neuve

L'hôpital général de Soubré a été doté, mardi, d'une ambulance neuve pour contribuer efficacement à la lutte contre le COVID-19. L'ambulance a été présentée, mardi, au préfet de région, Koné Messemba, à la préfecture de Soubré. Koné Messemba a salué ce don d'ambulance qui arrive au moment de cette crise sanitaire. Pour lui, le gouvernement fait "mains et pieds pour donner des réponses appropriées à la pandémie du COVID-19 dans notre pays", exhortant à "une saine utilisation" de l'engin.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic www.gouv.ci



@gouvci

@gouvci.officiel

gouvcivideo



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CICG.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.